

**Numéro d'étudiant**

Si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Franche-Comté, indiquez votre numéro d'étudiant

Numéro de candidature

Si vous avez fait une pré-inscription ou une candidature sur Internet, indiquez votre n° de candidature

DIPLÔME PRINCIPAL PRÉPARÉ en 2012-2013

Les zones grisées sont à remplir par l'administration

1 - ÉTAT CIVIL

Nom patronymique : _____ **Nom usuel :** _____
(nom de naissance) (marital)

1^{er} prénom : _____ 2^e prénom : _____ 3^e prénom : _____

Numéro national étudiant : _____

INE obligatoire pour tout étudiant depuis 1995 (figurant sur la carte d'étudiant) ou BEA obligatoire pour les bacheliers depuis 1995 (figurant sur le relevé de notes du bac)

Né(e) le : _____ 19 _____ **Ville de naissance :** _____

Numéro du département français de naissance _____ **ou pays de naissance :** _____

Sexe : féminin masculin **Nationalité :** _____

2- SITUATION SOCIALE ET MILITAIRE

Situation familiale : 1- Seul(e) sans enfant 3- Seul(e) avec enfant(s) 2- En couple sans enfant 4- En couple avec enfant(s)

Nombre d'enfants à charge de l'étudiant : _____

Si vous êtes porteur d'un handicap, précisez lequel : _____

(Vous recevrez un guide précisant les aides et aménagements possibles. Ce guide est également disponible sur le site web de l'université)

Situation militaire : 0- Étudiants étrangers 6- Recensé (- de 18 ans) 7- Participation à la journée d'Appel de préparation à la défense (APD) (jusqu'à 25 ans)

8- En attente de l'attestation de recensement ou d'APD 9- Plus de 25 ans

3- ANNÉE DE PREMIÈRE INSCRIPTION exemple : inscrivez 2012 pour 2012-2013

Dans l'enseignement supérieur français _____
(BTS, CPGE, écoles d'ingénieurs, Universités y compris IUT...)

En université publique française _____ **Établissement** _____

À l'Université de Franche-Comté _____

4- BACCALAURÉAT FRANÇAIS OU ÉQUIVALENCE

Série et spécialité : _____ **Code** _____ **Mention** _____ **Année d'obtention** _____

Utilisez la liste des codes bacs en annexe 1 Inscrivez 2012 pour 2011-2012

Établissement d'obtention du baccalauréat ou équivalence : LY-Lycée 00-Université Autre

Nom de l'établissement et ville : _____

N° du département _____ si établissement français à l'étranger, codez 099 **Code établissement** _____

5- ADRESSE

Adresse fixe (ou adresse des parents) : Bâtiment, résidence, chez _____
 n° et libellé voie _____

complément commune, lieu-dit _____

Code postal _____ Commune _____ Pays _____ tél. _____

Adresse pour l'année en cours (si différente de l'adresse fixe) : _____

Bâtiment, résidence, chez _____

n° et libellé voie _____

complément commune, lieu-dit _____

Code postal _____ Commune _____ Pays _____ tél. _____

tél. portable de l'étudiant _____ Coordonnées électroniques personnelles _____

Type d'hébergement pour l'année en cours :

- 1-Résidence universitaire CROUS 2-Foyer agréé 4-Domicile parental
 5-Logement personnel (hors chambre étudiant) 6-Chambre étudiant hors CROUS 7-Autre

6- RÉGIME D'INSCRIPTION

- Êtes-vous demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi ? Oui Non
- Travaillez-vous ou avez-vous travaillé au moins 4 mois (ou 122 jours ou 610 heures) dans les 28 derniers mois ? Oui Non
- Étiez-vous en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage l'an dernier ? Oui Non
- En 2012-2013, allez-vous signer un contrat de professionnalisation ? Oui Non
- En 2012-2013, allez-vous signer un contrat d'apprentissage ? Oui Non
- Avez-vous arrêté vos études depuis plus de 2 ans ? Oui Non

Régime d'inscription : 1-Formation initiale 2-Reprise d'études financées par un organisme public ou privé (après avis du service Formation Continue) 3-Apprentissage 4-Reprise d'études **non financées** par un organisme public ou privé

Statut : Reportez-vous à la notice d'aide

7- CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Catégorie socio-professionnelle de l'étudiant :

Si vous avez une activité professionnelle en 2012-2013, quelle sera votre catégorie socio-professionnelle ?

(Précisez le libellé en toutes lettres et le code CSP en vous référant à l'annexe 2).

Quelle sera votre quotité travaillée du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 ?

- 1-Temps complet 2-Temps partiel + de 120 h par trimestre 3-Temps partiel - de 120 h par trimestre

Quel sera le type d'emploi exercé en 2012-2013 ?

- B- Dispositifs de conversion (congé individuel de formation) F- Aide éducateur K- Étudiant rémunéré au titre de ses études en tant que fonctionnaire stagiaire, élève fonctionnaire, militaire
- D- Emploi >1 mois ou ≤ à 6 mois I- Assistant d'éducation
- E- Emploi > 6 mois H- Étudiant rémunéré au titre de ses études (internes médecine, doctorants : monitorat, ATER, convention CIFRE...)

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du parent référent au sens de l'INSEE

Précisez le libellé en toutes lettres et le code CSP en vous référant à l'annexe 2).

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du second parent ou tuteur

Précisez le libellé en toutes lettres et le code CSP en vous référant à l'annexe 2).

8- SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Êtes-vous répertorié sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau ? Oui Non

Si oui, précisez le sport _____

9- FINANCEMENT DE VOS ÉTUDES

Comment financez-vous vos études ?

- B-Bourse sur critères sociaux L- Bourse des collectivités territoriales F- Allocation chômage
- K- Bourse de mérite (hors complément) A- Allocation de recherche Y- Allocations de formation (congé de formation, AREF, CIF, DIF, plan de formation, rémunération des stagiaires, etc...)
- C-Bourse CIFRE 1- Contrat doctoral X-Autres aides financières
- N-Bourse de gouvernement français (pour les étudiants étrangers) T- Autre soutien financier aux doctorants
- Q- Bourse d'échange international S- Salaire ou revenu professionnel
- P- Ressources des parents ou du conjoint

10- ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Vous inscrivez-vous dans le cadre d'échanges internationaux ?

Oui Non

Si oui, précisez s'il s'agit d'un départ ou d'une arrivée

Départ (Envoi) Arrivée

- Erasmus Socrates assistant linguistique communautaire Autres programmes, accords bilatéraux, co-tutelle de thèse...)
- ISEP CREPUQ

précisez : _____

Pays _____

Établissement d'accueil ou d'origine (autre que l'Université de Franche-Comté) _____

11- DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Quel est le dernier établissement fréquenté ?

- LY- Lycée 06- Établ. enseignement supérieur **art/culture** 11- École Normale Supérieure
- 00- Université 07- Établissement **formation médicale** 12- EHESS
- 01- BTS 08- Établ. préparant aux **fonctions sociales** 13- École d'**architecture**
- 02- CPGE 09- Établissement préparant aux **carrières administratives, juridiques** 14- IUFM
- 03- École de **commerce** 10- Établ. **étranger** enseignement supérieur 15- Autres écoles ou cursus
- 04- École d'**ingénieur** 17- CNED
- 05- Enseignement **privé** supérieur

Nom de l'établissement _____

Département

ou pays

si établissement étranger _____

Année _____

inscrivez 2011 pour 2011-2012

12- SITUATION ANNÉE PRÉCÉDENTE

Précisez votre situation en 2011-2012 parmi les propositions suivantes :

- A- Enseignement secondaire **français**
(y compris par correspondance)
- B- BTS
- C- IUT
- D- CPGE
- E -École d'**ingénieur**
(universitaire ou non)
- F- IUFM

- G- Enseignement supérieur **à distance**
- H- Université
(hors IUT, IUFM, école d'ingénieur universitaire)
- J- École de **management**
(école de commerce, gestion, hors IAE)
- K- ENS grands établissements
- L- Établissement hors université
préparant aux **concours paramédicaux**

- P- Établissement **étranger** d'enseignement
supérieur ou secondaire
(y compris lycées étrangers en France)
- V- **Instituts catholiques**
- T- **Non scolarisé** l'année précédente
**et jamais entré dans l'enseignement
supérieur**
- U- **Non scolarisé** l'année précédente **mais
précédemment entré dans l'enseignement
supérieur, universitaire ou non**
- S- Autre établissement ou cursus

Établissement fréquenté l'année précédente _____

Code département de la formation
l'année précédente

ou pays (si établissement à l'étranger) _____

13- DERNIER DIPLÔME OBTENU

- 001- Baccalauréat (français)
- 002- DAEU
- 003- ESEU
- 004- Capacité en droit
- 010- BTS
- 011- DUT
- 012- Attestation délivrée
à la suite d'un cursus en **CPGE**
- 013- DEUG
- 014- DEUG IUP
- 15- DEUP
- 016- Attestation de **fin**
de **1^{re} année de médecine,**
de **pharmacie** et d'**odontologie**
- 017- DEUST
- 029- **Autre diplôme**
de **1^{er} cycle** (DU,...)

- 030- Diplôme d'**éducateur**
- 031- Diplôme d'**infirmier**
- 032- Diplôme d'**orthophoniste**
- 033- Diplôme d'**assistante
sociale**
- 034- Autre diplôme
paramédical et social
- 040- Licence
- 041- Licence professionnelle
- 042- Licence IUP,
Licence LMD parcours IUP
- 050- Maîtrise
- 051- Maîtrise IUP,
maîtrise LMD parcours IUP
- 052- MST
- 053- MSG
- 054- MIAGE

- 055- Diplôme de **fin**
de **2^e cycle des études
médicales et pharmaceutiques**
- 056- Diplôme de **sage femme**
- 057- Magistère
- 069- **Autre diplôme de 2^e cycle**
hors magistère (DU,...)
- 070- DEA
- 071- DESS
- 072- Master
- 073- Diplôme d'**ingénieur**
(universitaire ou non)
- 079- Autre diplôme
de **3^e cycle** hors diplôme
d'ingénieur (doctorat, DU...)
- 080- Docteur en médecine ou
pharmacie
- 081- DES pharmacie

- 082- DES médecine
- 083- Capacité médecine
- 084- Attestation de formation
spécialisée (**AFS**)
- 085- Attestation de formation
spécialisée approfondie (**AFSA**)
- 086- DIS médecine
- 087- Dip étude spéc. compl.
médecine (**DESCM**)
- 500- Diplôme établ. **étranger
supérieur**
- 501- Diplôme établ. **étranger
secondaire**
- 510- DELF
- 511- DALF
- 519- **Autre diplôme supérieur**
- 900- **Aucun diplôme supérieur**

code département du dernier diplôme obtenu

ou pays _____
(si établissement à l'étranger)

année d'obtention du dernier diplôme

Exemple : inscrivez 2011 pour 2011-2012

établissement d'obtention du dernier diplôme _____

14- AUTRE ÉTABLISSEMENT SOLlicitÉ EN 2012-2013

Avez-vous sollicité parallèlement une inscription dans un autre établissement en 2012-2013 ? Oui Non

Si oui, précisez :

- 01- BTS
- 02- CPGE
- 03- École de **commerce, gestion,**
comptabilité (hors CPGE)
- 04- École d'**ingénieur**
- 05- Établ **privé** enseignement **supérieur**
- 06- Établ enseignement supérieur **art/culture**
- 10- Établ **étranger** enseignement **supérieur**
- 11- École Normale Supérieure
- 13- École d'**architecture**
- 15- Autre école ou cursus
- 16- Autre Université française
y compris IUFM hors Franche-Comté
- 17- Enseignement **à distance** (CNED...)
- 18- Établissement de **formations
paramédicales ou sociales**

Nom de l'établissement (et pays si établissement étranger) _____

Département (Indiquez 099 si établissement étranger)

Maintenez-vous cette inscription en parallèle ? Oui Non

15- DIPLÔMES OU FORMATIONS PRÉPARÉS

1^{er} diplôme
ou formation
préparé

Pour l'ensemble des diplômes (Filières santé, DUT, DEUST, etc...), précisez en toutes lettres l'intitulé et l'année (1^{re}, 2^e année, etc...). Pour les licences, indiquez l'année (1^{re}, 2^e ou 3^e année), la mention (et la ou les langues pour les licences de langues LCE, LEA et diplôme d'ingénieur). Pour les masters, indiquez l'année (1^{re} ou 2^e année), la mention, la spécialité et pour la 2^e année, la finalité (recherche ou professionnelle).

réservé à l'administration

VAE

PI

Dispense IUFM

Cursus aménagé formation ingénieur

code étape :

version :

Nombre d'inscriptions dans le cycle

dans le diplôme

dans l'année

Diplôme obtenu permettant l'accès à cette formation _____

réservé à l'administration

Établissement d'obtention _____

Type d'établissement _____

Département

ou pays

Année d'obtention

(si établissement à l'étranger)

inscrivez 2011 pour 2011-2012

Si vous vous inscrivez en formation d'ingénieur (ISIFC), indiquez, pour les nouveaux entrants à l'Université de Franche-Comté, la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) que vous avez fréquentée l'année précédente en précisant 1^{re} ou 2^e année :

Préparation par enseignement à distance pour au moins 60 % de votre formation : Oui Non

répondre « non » si vous suivez la formation en présence dans sa totalité avec une inscription parallèle en télé-enseignement)

Si oui, précisez : 1-Enseignement à distance hors CNED 2-Enseignement à distance CNED

Bourse

02-Titulaire d'une bourse d'enseignement
accordée par le gouvernement français

01- Étrangers boursiers du gouvernement français

2^e diplôme ou formation préparé

Pour l'ensemble des diplômes (Filières santé, DUT, DEUST, etc...), précisez en toutes lettres l'intitulé et l'année (1^{re}, 2^e année, etc...). Pour les licences, indiquez l'année (1^{re}, 2^e ou 3^e année), la mention (et la ou les langues pour les licences de langues LCE, LEA et diplôme d'ingénieur). Pour les masters, indiquez l'année (1^{re} ou 2^e année), la mention, la spécialité et pour la 2^e année, la finalité (recherche ou professionnelle).

réservé à l'administration

VAE PI Dispense IUFM Cursus aménagé formation ingénieur

code étape :

version :

Nombre d'inscriptions dans le cycle

dans le diplôme

dans l'année

Diplôme obtenu permettant l'accès à cette formation

Établissement d'obtention

Type d'établissement

Département

ou pays

Année d'obtention

inscrivez 2011 pour 2011-2012

Préparation par enseignement à distance pour au moins 60 % de votre formation : Oui Non
répondre « non » si vous suivez la formation en présence dans sa totalité avec une inscription parallèle en télé-enseignement)

Si oui, précisez : 1-Enseignement à distance hors CNED 2-Enseignement à distance CNED

16- SITUATION SOCIALE PERMETTANT LE CALCUL DES DROITS D'INSCRIPTION

Profil

Réservé à l'administration

Situation sociale : Exonération individuelle des droits de scolarité (hors bourse accordée par l'État français)

 Oui Non

Si oui, catégorie d'exonération

Êtes-vous pupille de la nation ?

 Oui Non**17- COUVERTURE SOCIALE – Détermination de votre situation**

Les critères d'affiliation ou de non affiliation découlent de l'âge, du type de diplôme préparé, de la situation professionnelle de l'étudiant, etc... (voir la notice « la protection sociale des étudiants »). Afin de compléter ces informations, précisez ci-dessous votre situation.

AFFILIATION AU RÉGIME ÉTUDIANT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**Régime du parent en charge de l'étudiant**

- Salariés et assimilés (agriculteurs, professions médicales conventionnées), fonctionnaires civils de l'État, magistrats, Banque de France, agents des collectivités locales, caisses de dépôt et consignations, ouvriers d'État, artistes, auteurs, travailleurs frontaliers affiliés CPAM
- Travailleurs non salariés (TNS) (artisans, commerçants, professions libérales) ou militaires, EDF, GDF, Mines, RATP, CCI de Paris, Port autonome de Bordeaux, clercs et employés de notaires, cultes
- Marine marchande, théâtres nationaux
- SNCF
- Autre situation des parents ou étudiants étrangers

Cas de non-affiliation au régime étudiant de la sécurité sociale

- Bénéficiaire d'une allocation formation (AREF, CIF, DIF, plan de formation, rémunération des stagiaires, contrat de professionnalisation...)
- Déjà acquittée dans un autre établissement d'enseignement
- Ayant droit de son conjoint salarié
- Titulaire de la carte européenne d'assurance maladie
- Parent agent d'une organisation internationale
- Dispense autre régime

Réservé à l'administration

Modification de l'affiliation calculée Affiliation Non affiliation Réfugié politique carte OFPRA**Prolongation d'affiliation sécurité sociale étudiante pour les étudiants de + de 28 ans : indiquer le motif**

N° de sécurité sociale de l'étudiant

clé

Pour les étudiants (es) nés) hors de France métropolitaine

Nom du père : _____

Prénom du père : _____

Nom de la mère : _____

Prénom de la mère : _____

Centre payeur choisi pour la Sécurité sociale LMDE SMEREB**Obligatoire** pour les affiliés Sécurité sociale étudiante et les étudiants ayant l'autonomie médicale

Le tableau figurant au verso de la notice intitulée « La protection sociale des étudiants » précise les cas où le choix du centre payeur est obligatoire).

Complémentaire santé (mutuelles étudiantes, mutuelles ou autres...)

Une complémentaire santé améliore la couverture santé prise en charge par le régime de sécurité sociale de l'étudiant. En d'autres termes, les remboursements d'une complémentaire santé complètent et s'ajoutent à ceux de la sécurité sociale. Vous pouvez souscrire une complémentaire santé auprès de mutuelles étudiantes (LMDE, SMEREB) ou autres. Pour plus d'informations, cliquez sur « Inscription ou réinscription » de la page d'accueil du site de l'Université de Franche-Comté : www.univ-fcomte.fr

Autorisation n° 464-856. La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce dossier. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au Président de l'Université de Franche-Comté.

Réservé à l'administration

Mode de paiement _____

Montant total _____

Je soussigné (e), déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives aux conditions administratives et pédagogiques du déroulement des formations à l'UFC figurant à la page « Renseignements utiles » jointe au présent dossier et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

à _____ le _____ signature

Liste des pièces à fournir pour l'inscription administrative à l'Université de Franche-Comté

État civil

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) rédigée en français (ou traduite par un traducteur assermenté par l'état français)

Situation militaire

- Pour les moins de 18 ans, attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile.
- Jusqu'à 25 ans, certificat de participation à l'Appel de Préparation à la Défense (APD)

Affiliation sécurité sociale

- Numéro INSEE de l'étudiant (il s'agit de notre numéro de sécurité sociale ; il vous est transmis par la caisse d'assurance maladie durant l'année de terminale). Attention, la transmission de ce numéro ne vaut pas immatriculation à la sécurité sociale.
- Pour les étudiants déjà immatriculés à la sécurité sociale, photocopie de l'attestation vitale
- Photocopie de l'attestation vitale du parent ou du conjoint ouvrier de droit ou de qualité d'ayant droit
- Pour les étudiants âgés de plus de 28 ans, justificatif de prolongation au régime étudiant de la sécurité sociale

Titres et diplômes à fournir uniquement s'il s'agit d'une première inscription à l'université de Franche-Comté

- Pour les bacheliers des années antérieures, photocopie du diplôme du baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). L'original devra être présenté à la rentrée au service de scolarité.
- Pour les bacheliers de l'année : photocopie du relevé de notes du baccalauréat si vous n'avez pas encore reçu votre diplôme (Attention, l'original du relevé de notes du baccalauréat doit être systématiquement fourni pour l'UFR SMP). L'original du diplôme devra être présenté à la rentrée au service de la scolarité »
- Pour les titulaires du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) de l'année, photocopie du diplôme
- Photocopie du dernier diplôme obtenu après le bac et du relevé de notes correspondant.
- Pour les étudiants étrangers ayant effectué la procédure d'admission préalable, copie du diplôme de fin d'études secondaires et, s'il y a lieu, de l'attestation ouvrant droit aux études envisagées avec traduction par un service officiel français (les originaux des diplômes devront être présentés au service de scolarité).

Documents spécifiques liés à votre situation

- Pour les étudiants venant d'une autre université et s'inscrivant pour la première fois à l'Université de Franche-Comté, attestation de transfert de dossier
- Pour les pupilles de la nation, extrait d'acte de naissance portant la mention « pupille de la nation »
- Pour les étudiants salariés, photocopie du contrat de travail ou attestation d'employeur couvrant la période du 01/10/2012 au 30/09/2013
- Pour les étudiants boursiers, l'original de l'avis conditionnel de bourse
- Pour les étudiants étrangers boursiers du gouvernement français, pièce justificative
- Pour les athlètes de haut niveau, attestation de votre fédération sportive
- Pour les mineurs, autorisation d'inscription parentale
- Pour les doctorants, autorisation d'inscription délivrée par l'École Doctorale et charte des thèses

Autres pièces à fournir

- 2 photographies d'identité récentes, petit format (20 x 27 mm) avec nom, prénom et filière choisie au dos
- 1 enveloppe demi-format (162 x 229 mm), libellée à l'adresse de l'étudiant et affranchie au tarif lettre à 50 g
- 4 enveloppes petit format rectangulaire (110 x 220 mm), affranchies au tarif lettre 20 g sans adresse (sauf pour les IUT et le CTU)
- Règlement des droits d'inscription par :
 - *chèque libellé à l'ordre de l'Université de Franche-Comté ou mandat correspondant au montant des droits d'inscription
 - *paiement en numéraire, celui-ci doit être effectué auprès du service de scolarité.
 - *carte bancaire, possible uniquement pour les inscriptions en ligne sous certaines conditions (bacheliers, réinscriptions à des diplômes nationaux)

Pièces supplémentaires pour l'IUT de Besançon-Vesoul uniquement pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté

- Fiche d'inscription pédagogique pour les départements de chimie, GEA, GMP et Info-com
- Copie de l'attestation de formation au premier secours (PSC 1) pour le département HSE
- Autorisation d'utilisation de photographies

Pièce supplémentaire pour le CLA uniquement pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté

- Copie des diplômes universitaires ou d'un titre étranger donnant accès à l'enseignement supérieur

Pièces supplémentaires pour l'UPFR Sports

- Attestation de responsabilité civile couvrant les activités universitaires
- Documents à télécharger sur : <http://u-sports.univ-fcomte.fr> :
- Certificat médical d'aptitude à la pratique intense d'activités physiques, sportives et de compétition
 - Autorisation d'intervention chirurgicale
 - Fiche d'inscription pédagogique
 - Imprimé de demande de dispense d'assiduité aux cours et aux contrôles continus, le cas échéant
 - Autorisation de fixation et de diffusion d'images et de voix

Pièce supplémentaire pour l'UFR SLHS

- Fiche récapitulative « droits universitaires »

Pièce supplémentaire pour l'UFR STGI

- 1 photographie d'identité récente (20x27 mm) avec nom, prénom et filière choisie

Pièce supplémentaire pour l'UFR SMP

- Pour une réinscription en PACES et APEMR, fournir l'original du relevé des notes du baccalauréat

Pièce supplémentaire pour le CTU

- Voir document annexe

Pièces supplémentaires pour l'ISIFC

- Photocopie de tous les diplômes obtenus après le baccalauréat pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté
- Attestation de responsabilité civile couvrant les activités universitaires

Pièce supplémentaire pour l'IUFM

- Fiche de choix de sites à télécharger sur le site web de l'IUFM

ANNEXE 1

BACCALURÉATS – ÉQUIVALENCES

séries et spécialités actuelles du baccalauréat

séries	spécialités	à partir de	jusqu'en	code à reporter dans le dossier d'inscription
L	- Littéraire	1995		L
ES	- Sciences économiques et sociales	1995		ES
S	- Sciences de la vie et de la terre	1995		SVT
	- Biologie	1995		BIO
	- Technologie	1991	2001	TEC
	- Sciences pour l'ingénieur	2002		SCI
STI	- Sciences et technologies industrielles			
	arts appliqués	1998		SIAR
	génie civil	1995		SICI
	génie électronique	1995		SIEL
	génie énergétique	1995		SIEN
	génie électrotechnique	1995		SIET
	génie des matériaux	1995		SIGM
	génie mécanique	1995		SIM
	génie optique	1998		SIOP
STL	- Sciences et technologies de laboratoire	1995		SL
STT	- Sciences et technologies tertiaires			
	action et communication administratives	1995	2006	STAA
	action et communication commerciales	1995	2006	STAC
	comptabilité et gestion	1995	2006	STCG
	informatique et gestion	1995	2006	STIG
STG	- Sciences et technologies de la gestion			
	comptabilité et finance d'entreprise	2007		SGCF
	communication et gestion des ressources humaines	2007		SGRH
	gestion des systèmes d'information	2007		SGSI
	mercatique	2007		SGME
SMS	- Sciences médico sociales	1995	2008	SMMS
ST2S	- Sciences et technologies de la santé et du social	2009		ST2S
AGR	- Sciences et technologie du produit agro-alimentaire	1995	2007	STPA
	- Sciences et technologie de l'agronomie et de l'environnement	1995	2007	STAE
	- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	2008		STAV
HOT	- Hôtellerie			HOT
F11	- F11-Musique et TMD			F11
	- F11P-Danse			F11P
Bac international jusqu'en 2010			0001	
Bac international (IB) délivré par l'office du baccalauréat de Genève : diplôme de nature privée et reconnaissance diplôme étranger				0031
Bacs Professionnels				
Bacs professionnels industriels			0021	
Bacs professionnels tertiaires			0022	
Bacs professionnels agricoles			0023	
Autres que BACS				
Capacité de droit			0030	
Titre étranger admis nationalement en équivalence (bacs délivrés par les pays étrangers : Algérie, Maroc...)			0031	
Titre français admis nationalement en dispense			0032	
ESEU A		1994	0033	
ESEU B		1994	0034	
DAEU A		1995	DAEA	
DAEU B		1995	DAEB	
Promotion sociale			0035	
Validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels			0036	
Autres cas de non bacheliers			0037	

anciennes séries du baccalauréat

séries	spécialités	jusqu'en	code à reporter dans le dossier d'inscription
Bacs généraux			
A	Philosophie - lettres	1994	A
B	Économique et sociale	1994	B
A1	Lettres - sciences	1994	A1
A2	Lettres - langues	1994	A2
A3	Lettres - arts plastiques	1994	A3
A4	Langues mathématiques	1985	A4
A5	Langues	1985	A5
A6	Éducation musicale	1983	A6
A7	Arts plastiques	1983	A7
C	Mathématiques et sciences physiques	1994	C
D	Mathématiques et sciences de la nature	1994	D
D'	Sciences agronomiques - techniques	1994	DP
E	Mathématiques et techniques	1994	E
Bacs technologiques			
F1	Construction mécanique	1994	F1
F2	Électronique	1994	F2
F3	Electrotechnique	1994	F3
F4	Génie civil	1994	F4
F5	Physique	1994	F5
F6	Chimie	1994	F6
F7	Biologie, option biochimie	1994	F7
F7P	Biologie, option biologie	1994	F7 P
F8	Sciences médico-sociales	1994	F8
F9	Équipement technique-bâtiment	1994	F9
F10	Microtechnique	1994	F10
F10 A	Microtechnique, option appareillage	1994	F10 A
F10 B	Microtechnique, option optique	1994	F10 B
F12	Arts appliqués	1998	F12
F	Spécialité non précisée	1994	F
G1	Techniques administratives	1994	G1
G2	Techniques quantitatives de gestion	1994	G2
G3	Techniques commerciales	1994	G3
G	Spécialité non précisée	1994	G
H	Techniques Informatiques	1994	H

mentions du baccalauréat

mention	code à reporter dans le dossier d'inscription
Très bien	TB
Bien	B
Assez-bien	AB
Passable	P

ANNEXE 2

Codes des catégories socio-professionnelles

- 10 Agriculteurs exploitants** (cultivateurs, éleveurs, exploitants forestiers, horticulteurs, maraîchers, patrons pêcheurs)
- 21 Artisans** (petits patrons de moins de 10 salariés : couvreurs, charpentiers, cordonniers, forgerons, garagistes, maçons, peintres, routiers...)
- 22 Commerçants et assimilés** (commerçants détaillants de l'alimentation, patrons de café, restaurants, hôtels, agents immobiliers, agents d'assurances)
- 23 Chefs d'entreprise** de 10 salariés ou plus (PDG, administrateurs de sociétés, entrepreneurs, grossistes)
- 31 Professions libérales** (médecins, dentistes, psychologues, pharmaciens, vétérinaires, avocats, notaires, conseillers juridiques, architectes, experts-comptables)
- 33 Cadres de la Fonction publique** (catégorie A de la Fonction publique et assimilés : administrateurs civils, attachés d'administration, officiers et élèves officiers des armées et de la gendarmerie)
- 34 Professeurs, professions scientifiques** (personnels de direction des établissements scolaires, professeurs agrégés et certifiés, enseignants du supérieur, chercheurs, médecins hospitaliers, internes des hôpitaux)
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles** (écrivains, journalistes, artistes, bibliothécaires, conservateurs de musée)
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise** (directeurs commerciaux, directeurs des personnels, fondés de pouvoir)
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise** (directeurs techniques, directeurs de production, personnel navigant (aviation civile), officiers de la marine marchande)
- 42 Instituteurs et assimilés** (PEGC, maîtres auxiliaires, maîtres d'internat, surveillants d'externat, conseillers d'éducation, surveillants)
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social** (infirmières, puéricultrices, sages-femmes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs socio-culturels, préparateurs en pharmacie)
- 44 Clergé, religieux**
- 45 Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique** (catégorie B de la Fonction publique, contrôleurs PTT, impôts, inspecteurs et officiers de police, adjudants, secrétaires d'administration)
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises** (secrétaires de direction, représentants, rédacteurs d'assurance, comptables, chefs de rayon, gérants de magasin, photographes)
- 47 Techniciens** (dessinateurs industriels, projeteurs, géomètres, pupitreurs, programmeurs)
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise** (maîtres d'équipage, chefs de chantier)
- 52 Employés civils et agents de service de la Fonction publique** (préposés des PTT, employés de bureau, aides soignantes, standardistes, huissiers de la Fonction publique, aides éducateurs)
- 53 Policiers et militaires** (gardiens de la paix, gendarmes)
- 54 Employés administratifs d'entreprise privée** (employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, hôtesses d'accueil)
- 55 Employés de commerce** (vendeurs, caissiers, pompistes)
- 56 Personnels des services directs aux particuliers** (serveurs de cafés, restaurants, manucures, esthéticiennes, coiffeurs salariés, gardiennes d'enfants, concierges)
- 61 Ouvriers qualifiés** (mécaniciens, soudeurs, tourneurs, ajusteurs, mineurs, jardiniers, conducteurs routiers, dockers)
- 66 Ouvriers non qualifiés** (ouvriers spécialisés (OS), manœuvres)
- 69 Ouvriers agricoles** (ouvriers de l'élevage, maraîchage, horticulture et viticulture et marins pêcheurs)
- 71 Anciens agriculteurs exploitants**
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise**
- 73 Anciens cadres et professions intermédiaires**
- 76 Anciens employés et ouvriers**
(Les codes 71 à 76 sont déterminés en fonction de la profession antérieure des retraités)
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé** (Remarque : les chômeurs ayant déjà travaillé sont codés dans leur ancienne profession)
- 82 Autres personnes sans activité professionnelle** (femmes au foyer, ménagères, étudiants(es))
- 99 Non renseigné** (inconnu ou sans objet)

RENSEIGNEMENTS UTILES

à conserver par l'étudiant

Pour ne pas retarder le traitement de votre dossier, il est important de remplir correctement le dossier d'inscription et de fournir toutes les pièces justificatives nécessaires.

Il conviendra d'informer le service de scolarité en cas de changement, en cours d'année, de situation sociale, d'état civil, d'adresse ou de numéro de téléphone.

1- Exonération des droits de scolarité

Les boursiers et pupilles de la nation sont exonérés des droits de scolarité et du versement de la cotisation de sécurité sociale régime étudiant. Ils restent redevables du droit de médecine préventive.

Si vous avez réglé vos droits de scolarité avant la réception de votre notification de bourse, vous pouvez demander le remboursement de ces droits auprès de votre service de scolarité en joignant **obligatoirement** l'imprimé de notification définitive de bourse et un relevé d'identité bancaire ou postal. Cette demande de remboursement est à formuler dès réception de votre notification de bourse.

La demande de remboursement de la cotisation sécurité sociale devra être adressée à l'URSSAF accompagnée des mêmes pièces justificatives et d'une copie de la quittance des droits.

Exonération individuelle des droits de scolarité

Vous pouvez dans certains cas obtenir une exonération des droits de scolarité sur décision individuelle. Reportez-vous à la notice d'information spécifique ou adressez-vous à votre service de la scolarité.

Ce type d'exonération n'est pas accordé de plein droit et ne permet en aucun cas l'exonération de la cotisation de sécurité sociale.

2- Annulation d'inscription

Aucune annulation d'inscription ni remboursement des droits de scolarité ne peuvent intervenir après la date de reprise des cours.

3- Formation Continue, reprise d'études financées ou non financées

« La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle [...].

Elle comporte une formation initiale, comprenant notamment l'apprentissage, et des formations ultérieures, qui constituent la formation professionnelle continue, destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent.

En outre, toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience [...]. » [Article L6111-1 de la SIXIEME partie du Code du travail]

Les personnes engagées dans la vie active ou qui s'y engagent ont accès à un ensemble de dispositifs de financement permettant de faire prendre en charge :

- la rémunération durant la formation,
- la couverture sociale,
- tout ou partie du coût pédagogique de la formation.

Consultez au plus tôt le service Formation Continue :

Un conseiller vous apportera l'information et l'appui pour mobiliser le dispositif adapté à votre situation.

Votre inscription à l'Université dans le cadre de la Formation Continue donnera lieu à l'établissement d'une convention ou d'un contrat de formation et au suivi de votre présence par le service Formation Continue (Article L6353-1 à L6353-7 de la SIXIEME partie du Code du travail).

En l'absence de prise en charge du coût pédagogique par un organisme, vous pourrez, en dernier recours, demander à l'Université d'en prendre en charge une partie au regard de l'examen de votre situation individuelle.

Vous devez obligatoirement contacter le service Formation Continue :

- si vous êtes demandeur d'emploi indemnisé
- si vous travaillez ou avez travaillé 4 mois minimum dans les 28 derniers mois
- si vous signez un contrat de professionnalisation cette année
- si vous étiez en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage l'an dernier
- si vous avez arrêté vos études depuis plus de 2 ans
- si vous êtes en congé formation : CFP (congé de formation professionnelle) ou CIF (congé individuel de formation)

Service Formation Continue

36 A, avenue de l'Observatoire, 25030 Besançon cedex

Tél. 03 81 66 61 21 - form-cont@univ-fcomte.fr

<http://formation-continue.univ-fcomte.fr>

4- Site web de l'Université de Franche-Comté www.univ-fcomte.fr

Pour une bonne intégration à l'université, venez découvrir les services à l'étudiant :

- Information, orientation, insertion professionnelle, stages, jobs...
- Bibliothèque universitaire
- Santé
- Activités culturelles
- Activités sportives
- Vie associative
- Transport, etc

Des informations sur la semaine d'accueil des nouveaux étudiants sont également accessibles sur le site.

Vous pouvez aussi accéder directement au site du CROUS pour information sur les bourses, le logement, la restauration... **et à celui des Mutuelles étudiantes** pour toutes précisions sur les complémentaires santé.

L'Université de Franche-Comté est susceptible d'utiliser l'image de ses étudiants dans le cadre de ses outils de communication.

5- Conditions administratives et pédagogiques des formations

La formation de l'UFC à laquelle vous vous inscrivez a été habilitée soit selon les règles nationales concernant les diplômes nationaux, soit selon les règles internes à l'université concernant les diplômes d'université, les diplômes inter-universitaires et les formations universitaires non diplômantes.

Vous pouvez consulter sur le site web de l'université la description de votre formation.

Vous pourrez également consulter les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances qui seront affichées dans votre composante au début de l'année universitaire.